

Quelle est la différence entre les principes et les normes ? islamiques

<"xml encoding="UTF-8?>

Quelle est la différence entre les principes et les normes islamiques ?

Question

Quelle est la différence entre les principes et les normes islamiques ? Et en fait quels sont les principes et les normes islamiques ?

Résumé de la réponse

En effet, les principes constituent un ensemble d'éléments et de directives religieuses qui se présentent sous forme de fondements et d'évidences dans un domaine et constitue un pilier de base pour d'autres éléments. Il les explique et les développe en quelque sorte. Ces éléments font partie des choses telles que : « les devoirs et revêt un aspect contingent. En réalité, il constitue le résultat de la vision doctrinale de l'islam.

Les normes signifient les moyens d'évaluation. Le coran utilise cette expression lorsqu'il explique les situations et les phases du jour du jugement. Quant à savoir ce que signifient les normes le jour du jugement, il y a une forme de divergence entre les commentateurs de coran, mais il semble que cela signifie la présence des guides privilégiés de Dieu ou les lois de la justice divine qui présenteront les hommes et leurs actes et selon le niveau que chacun aurait travaillé ses actes seront pesés et il aura des récompenses.

Réponse détaillée

Mabani (pluriel de Mabna qui veut dire racine, base) « bana'a » signifie fondation sur laquelle quelque chose repose, c'est sa racine.[1] Quant à Mawazine c'est le pluriel de Mizane dérivé d'« Wazne » cela signifie moyen d'évaluation utilisé pour donner de la valeur.[2] Mais qui ressort de ces deux mots est qu'en dépit du fait que les principes et les normes présentent parfois un même sens, mais de manière générale, dans la plupart des cas, la norme vient après la base c'est-à-dire quand quelqu'un après en avoir fait une base, on détermine la norme et la valeur de cela pour lui.

Par exemple, dans la phrase suivante : « L'imam Ali est la norme » si quelqu'un fait de cela sa

base, et se dit que les normes doivent venir de la part de Dieu, après avoir accepté ce principe,
Ali (as) sera une norme et une référence pour lui.

Dans un regard plus précis, on peut dire que les principes constituent une série d'élément et de directives religieuses présenté sous forme de fondements et d'évidences dans un domaine et il revêt un aspect de base pour les autre éléments si bien qu'il les explique et les développe. Ces éléments font partie des propositions tournant autour des «devoirs ». Ils portent un côté abstrait et en réalité découlent de la vision doctrinale de l'islam.

En guise d'explication, l'islam en tant que dernière religion est la plus complète des religions révélées. Elle contient tous ce qu'une religion doit avoir et expliquer par voie de la révélation. Raison pour laquelle dans tous les domaines de la vie aussi bien individuelle que sociale, nous nous attendons à ce que l'islam présente sa position et ses directives. Ces directives qui englobent l'ensemble des principes de la religion se repartissent en deux catégories :

L'ensemble des principes religieux qui forme la base idéologique universelle de l'islam et dans un domaine particulier tel que la politique ou l'économie. Le rapport entre eux et la vision idéologique de l'islam est le rapport du tout par la partie ou alors le rapport de l'élément et l'ensemble. Ces genres de principes sont comme ceux relevant de la proposition de « être » il porte une couleur théologique et philosophique telle que l'étude de la domination intrinsèque de Dieu lorsqu'on parle de la politique ou de l'étude du fait que c'est lui Dieu qui pourvoit les choses à la terre. on présente ces principes comme sous le titre de « philosophie ». donc la philosophie de la politique islamique constitue un ensemble de principes présentés par l'islam dans le domaine politique et qui constitue sa vision idéologique et fait partie de ses sous ensembles.

Les principes religieux qui sont la résultantes de la vision idéologique islamique plus particulièrement sa philosophie c'est-à-dire les principes de la première catégorie. Ces principes font partie des propositions dans lesquelles on parle de « devoirs » et présentent un aspect un peu contingent. A son tour il se divise en deux en deux catégories : « certains de ces principes forment des sous ensembles de base pour le reste, les explique et développe en quelque sorte. Soient ces principes se présentent sous forme de fondements et d'évidences dans un domaine qui fait en sorte qu'on parle de « fondements », ou alors des choses de seconde nature qui déterminent les objectifs de la religion dans un domaine particulier qu'on

appelle « objectifs ». L'ensemble de ces fondements et de ces objectifs forment l'école idéologique.[3]

En ce qui concerne le terme « Mawazine » nous devons dire que le coran utilise cette expression pour expliquer la situation et les niveaux du jour du jugement. « Mawazine » est le pluriel de Mizane c'est-à-dire moyen d'appréciation et d'évaluation. Dans un premier temps, cette expression est utilisée comme instrument de mesure des objets ensuite on parle de ces normes et balance dans la mesure et l'évaluation spirituelle[4].

Quant à savoir quelle est la signification de « Mawazine » ou norme le jour du jugement, les commentateurs du coran sont divergents sur ce point.

Ils affirment que les actes de l'homme ce jour se manifesteront sous forme de créatures susceptibles d'être pesées. C'est avec la balance qu'on évaluera leur conformité et leur justesse c'est-à-dire qu'on évaluera la conformité et la justesse des actes. Cette hypothèse est également présentée selon laquelle le bulletin des actes sera pesé. Si les bons actes pèsent plus lourds, on est sauvé. Dans le cas contraire, on aura plutôt quelque chose de léger sur la balance ou alors quelque chose qui ne fera même pas bouger la balance.[5] Il est écrit dans Tafsir Nemouneh que la balance signifie pas t l'instrument de mesure apparent doté de deux côtés qu'on utilise pour peser les choses, mais plutôt tout autre moyen d'évaluation. En effet, nous lisons dans un hadith : « le prince des croyants et les imams de sa descendance sont les balances »[6]

Dans un hadith de l'imam Sadiq (as), au sujet duquel quelqu'un lui demande la signification de Mizane, l'imam répond : « le Mizane c'est la justice c'est-à-dire la justice est la balance ».[7]

Dans le même ordre, la présence des guides privilégiés de Dieu ou des lois divines justes sont des critères par lesquels les actes de l'homme seront pesées et soumis à ses yeux et quel que soit le niveau où il y aura une concordance entre les deux, cela correspondra au poids de ses actes.[8]

Allamah Tabataba'i pense que « Mizane » « Wazne » signifient le poids des actes. La quantité des actes et leur poids sont des choses qui correspondent essentiellement aux bons actes accomplis si bien que si les actes sont bons, on les pèsent avec et s'ils sont mauvais, cela ne

présente aucune valeur avec cela. Donc la balance a un même sens avec le poids des actes qu'on va peser et le fait qu'ils seront rejetés signifiera qu'ils n'ont rien de valables pour être pesé, un peu comme la balance que nous avons nous-même. Nous avons pour les balances que nous utilisons ici bas certaines unités de poids telles le Miskal et autres. Lorsque nous déposons la masse l'un des deux plateaux, dans l'un des deux plateaux nous mettons avec autre chose avec la masse placée de l'autre côté. Si la marchandise est équivalente à la masse placée de l'autre côté, il n'y a pas de problème. Dans le cas contraire c'est –à-dire si la marchandise n'est pas équivalente à la masse placée de l'autre côté, on est contraint d'enlever la masse pour mettre une masse plus petite ou plus grande afin d'obtenir un niveau équivalent entre les deux plateaux de la balance. La vraie balance alors constitue la masse qu'on place dans un côté du plateau et non la balance elle-même où la bascule.

Il constitue seulement un instrument sur lequel on pose d'un côté la masse avec un poids déterminé et de l'autre côté une marchandise dont la masse déterminera le poids. C'est la même chose lorsqu'on veut évaluer la longueur d'un objet ou alors la distance ainsi de suite. Si la longueur correspond à l'unité de mesure, c'est bon dans le cas contraire on le met de côté et on utilise une autre unité de mesure de longueur plus appropriée pour obtenir le résultat. En ce qui concerne les actes, les unités peuvent être en même temps la référence de mesure par laquelle on évalue les actes de l'homme. Par exemple la prière constitue une unité de mesure dans son genre c'est-à-dire la vraie prière au sens plein du terme.

En ce qui concerne la Zakat et d'autres actes du genre, elle constitue d'autres unités de mesure dans leur genre. Il en va de même pour les paroles dans leur genre qui constituent une unité de mesure c'est-à-dire les propos qui dans l'ensemble constituent la vérité sans rien de faux dedans. Comme nous lisons dans le verset : « O^h ceux qui avaient cru craignez Dieu pieusement tel qu'il doit être craint »[9]

Donc « la vérité » constitue la balance par laquelle les actes des gens seront évalués le jour du jugement c'est-à-dire quel que soit le niveau auquel les actes correspondront avec la vérité, ils auront cette valeur et comme les bons actes forment le camp de la vérité, c'est pour cette raison qu'ils pèseront plus. Contrairement aux mauvais actes qui reposent sur les choses qui ne font pas partie de la vérité mais plutôt du faux raison pour laquelle leur poids sera insignifiant. Donc Dieu exalté soit-il le jour du jugement pèsera les actes en fonction de la vérité et le poids de chaque acte correspondra à sa véracité. Quant à ceux disent que le sens

de poids le jour du jugement correspond à leur équivalence par rapport à la vérité, cela veut dire que quelqu'un recevra les récompenses de ses bons actes par rapport à la vérité qui englobait ses actes. Donc s'il n'y avait rien de vrai dans les actes de quelqu'un, il ne gagnerait de ses actes que la perdition et le châtement.[10]

[1] - Moufradat fi garib ul Qor'an, page 147.

[2] - id, page 868.

[3] - Wilayat et Wadiyanat, Mahdi Hadavi Tehrani, page 50, institut culturel, maison de la sagesse « Beitul Hikma », 3ème impression, 1381.

[4] - Tafsir Nemounah, vol 27, page 265.

[5] - Tafsir Nemounah, vol 27, page 265.

[6] - Behar ul Anouar, vol 7, page 265.

[7] - Behar ul Anouar, vol 7, page 251.

[8] - Tafsir Nemounah, page 265.

[9] - Sourate Aali Imrane : 102.

[10] - Tafsir Al Mizane, traduction, vol 8, page 19